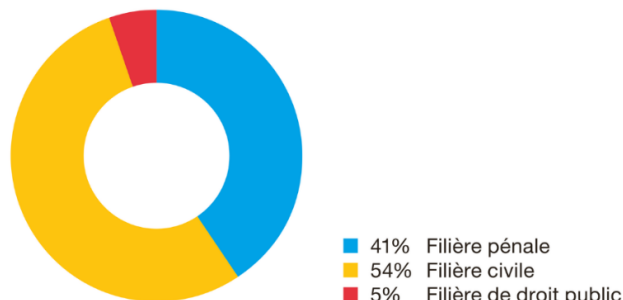


ANNEXE 1 – RETROSPECTIVE DE L'ACTIVITE JUDICIAIRE 2025

Plus de 120'000 procédures traitées, une activité judiciaire en hausse constante dans les trois filières

Le nombre de procédures traitées, toutes filières et toutes juridictions confondues, est encore une fois en **sensible augmentation** (+ 3.8%), dépassant le nombre de 120'000.

Activité judiciaire

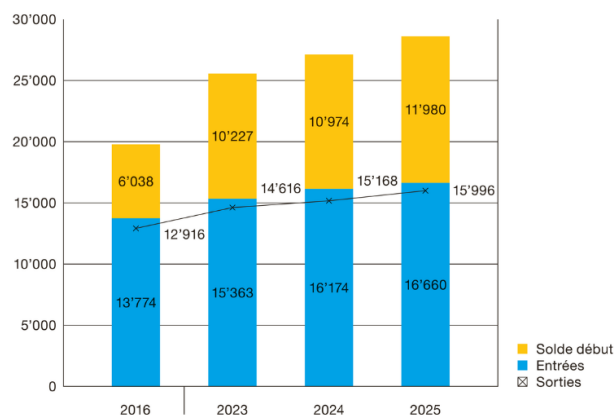


Filière pénale

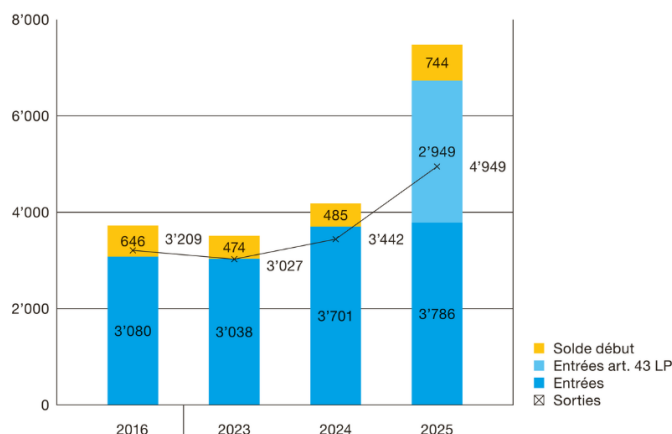
Dans la filière pénale, le nombre de nouvelles procédures a très légèrement diminué au **Ministère public** (- 2%) en raison d'une baisse de l'activité de l'unité routière de la police. En réalité, la charge de la juridiction continue à croître, avec des entrées en augmentation dans les sections générales (+ 3% en 2025, + **21% depuis 2016**) et dans celle des affaires complexes (+ 25%).

L'augmentation est significative au **Tribunal pénal** (+ 4% des entrées), plus particulièrement au Tribunal correctionnel (+ 25%), et à la **Cour pénale de la Cour de justice** (+ 5%). Les **juges des mineurs** ont eux aussi connu une année particulièrement chargée (+ 45% depuis 2016).

Ministère public: Sections générales



Faillites et concordats



Filière civile

Le nombre de procédures traitées dans la filière civile a significativement augmenté (+ 5.8%), notamment au **Tribunal civil** (+ 7.5%). La progression est particulièrement marquée en première instance dans le domaine des faillites et concordats (+ 82%), en raison d'une récente révision législative fédérale.

Après quatre années de croissance des entrées à la **Commission de conciliation en matière de baux et loyers**, la tendance s'est

inversée (- 18.7%), en raison d'une diminution, attendue, des contestations de hausse de loyer (- 70.8%). Le taux de conciliation dans ce domaine, déjà très élevé en 2024, progresse encore cette année, pour s'établir à 73%.

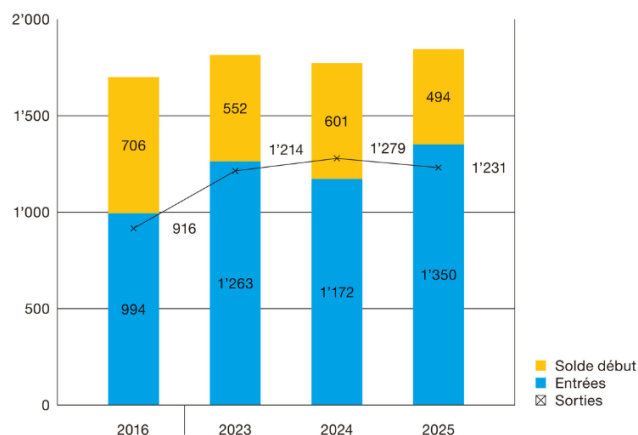
La hausse d'activité s'est également poursuivie au **Tribunal de protection de l'adulte et de l'enfant** (TPAE), de près de 7% en 2025.

Filière administrative

La filière de droit public a connu une année contrastée. Le **Tribunal administratif de première instance** a vu ses entrées baisser légèrement (-1.8 %), avec toutefois une augmentation importante des procédures liées aux violences domestiques (+ 68%).

Les nouvelles procédures ont au contraire augmenté à la **Cour de droit public**, notamment à la **chambre administrative** (+ 15%).

Chambre administrative

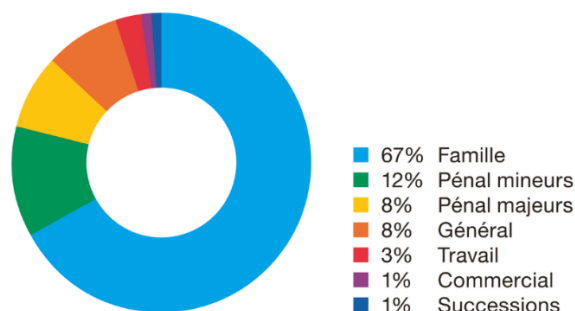


Deuxième année d'existence du bureau de la médiation

Sur les 723 médiations initiées en 2025 (+ 8%), 322 se sont terminées la même année soit quasiment la moitié d'entre elles. 63% des médiations se sont soldées par un accord, dont 46% par un accord complet et 17% par un accord partiel. 37% des médiations n'ont pas abouti.

En 2025, 67% des médiations ont concerné un litige familial et 20% ont relevé du droit pénal, soit une augmentation, en matière pénale, de 5% par rapport à 2024. Dans près d'un tiers des cas, le processus de médiation a été initié alors qu'une procédure judiciaire était pendante.

Répartition des médiations par domaine



Revenus de retour à leur niveau habituel

Les revenus ordinaires du Pouvoir judiciaire sont restés relativement stables en 2025 (Fr. 55 millions) couvrant environ un quart des charges de fonctionnement. Il en a été différemment des confiscations pénales, par définition variables, qui avaient atteint des montants exceptionnels ces dernières années.

Les charges de fonctionnement du Pouvoir judiciaire, soit Fr. 242 millions, représentent **environ 2% des charges de l'Etat**.

Revenus

